

RAPPORT DE PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF DE LA VILLE POUR 2018

L'article 107 de la loi Notre est venu compléter les dispositions de l'article L.2313-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) en précisant : « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Ce rapport présente les principales informations et évolutions du budget pour 2018.

INTRODUCTION

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) qui s'est tenu le 29 janvier dernier a montré le haut niveau de contrainte qui pèse sur les finances de la commune : réduction des dotations de l'État, réforme de la taxe d'habitation, décisions nationales qui augmentent mécaniquement certaines dépenses (suppression des emplois aidés...).

Il a également permis de démontrer la démarche volontariste qui est conduite afin de permettre de garder le cap fixé en début de mandat :

- Pas d'augmentation des taux de fiscalité directe locale,
- Contenir les dépenses, en particulier de fonctionnement,
- Maintenir le niveau d'endettement,
- Mettre en œuvre un programme d'investissement ambitieux pour répondre aux besoins du territoire et des habitants.

Le budget primitif pour 2018 traduit de manière concrète l'ensemble de ces priorités politiques sans affecter la qualité du service rendu à la population.

Il retrace l'ensemble des dépenses et recettes prévues pour l'année 2018 tant en fonctionnement qu'en investissement. Il est présenté avec la reprise des résultats 2017.

Le budget primitif Ville pour 2018 s'élève, toutes sections confondues, à 23 494 824,26 €.

Les éléments principaux du budget 2018 :

FUNCTIONNEMENT			
Dépenses de fonctionnement	BP 2018	Recettes de fonctionnement	BP 2018
011 charges à caractère général	2 923 538,00 €	013 atténuation de charges	65 000,00 €
012 charges de personnel	6 172 000,00 €	70 produits des services et du domaine	404 350,00 €
014 atténuation de produits	5 000,00 €	73 impôts et taxes	7 575 552,00 €
65 autres charges de gestion courante	1 699 083,00 €	74 dotations, subventions, participations	4 122 760,00 €
66 charges financières	208 000,00 €	75 autres produits de gestion courante	80 000,00 €
67 charges exceptionnelles	15 000,00 €	76 produits financiers	4 000,00 €
		77 produits exceptionnels	12 000,00 €
Dépenses réelles	11 022 621,00 €	Recettes réelles	12 263 662,00 €
023 virement section d'investissement	1 810 468,45 €	002 résultat reporté	1 256 427,45 €
042 opérations d'ordre	775 000,00 €	042 opérations d'ordre entre sections	88 000,00 €
TOTAL	13 608 089,45 €	TOTAL	13 608 089,45 €
INVESTISSEMENT			
Dépenses d'investissement	BP 2018	Recettes d'investissement	BP 2018
16 remboursement capital de la dette	799 500,00 €	Affectation du résultat	2 736 376,53 €
restes à réaliser dépenses d'équipement	2 767 981,21 €	FCTVA et taxe d'aménagement	860 000,00 €
nouveaux crédits pour dépenses d'équipement	5 974 326,64 €	Subventions d'investissement	3 208 667,13 €
Prise de participation	150 000,00 €		
Dépenses imprévues	106 926,96 €		
Dépenses réelles	9 798 734,81 €	Recettes réelles	6 805 043,66 €
040 opérations d'ordre	88 000,00 €	001 excédent d'investissement reporté	496 222,70 €
		021 virement de section de fonctionnement	1 810 468,45 €
		040 opérations d'ordre entre sections	775 000,00 €
TOTAL	9 886 734,81 €	TOTAL	9 886 734,81 €

Les recettes de fonctionnement :

Il est prévu une baisse de 1,89 % des recettes réelles de fonctionnement attendues pour 2018 en raison des baisses des dotations de l'État.

À ce jour, les bases des impôts locaux n'ont été notifiées à la Ville. Le budget primitif est donc construit sur une hypothèse prudente pour ses recettes de fonctionnement.

À noter qu'au chapitre 73 « impôts et taxes », la principale évolution par rapport au compte administratif 2017 est la baisse du fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC) figé à 136 214 €.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Budget 2017	CA 2017	BP 2018	Evol. 2018/2017
Chap 013- atténuation de charges	89 000,00 €	147 092,03 €	65 000,00 €	-26,97%
Chap 70- produits des services	355 350,00 €	424 751,24 €	404 350,00 €	13,79%
Chap 73- impôts et taxes	7 529 358,00 €	7 606 544,78 €	7 575 552,00 €	0,61%
Chap 74- dotations, subventions, participations	4 382 372,00 €	4 493 837,25 €	4 122 760,00 €	-5,92%
Chap 75- autres produits de gestion courante	90 000,00 €	82 077,16 €	80 000,00 €	-11,11%
Chap 76- produits financiers	4 000,00 €	4 671,39 €	4 000,00 €	0,00%
Chap 77- produits exceptionnels	49 998,72 €	12 249,20 €	12 000,00 €	-76,00%
TOTAL RECETTES REELLES	12 500 078,72 €	12 771 223,05 €	12 263 662,00 €	-1,89%

Les dépenses de fonctionnement :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Budget 2017	CA 2017	BP 2018	Evol. 2018/2017
Chap 011- charges à caractère général	2 888 872,00 €	2 785 263,87 €	2 923 538,00 €	1,20%
Chap 012- charges de personnel	5 930 000,00 €	5 849 830,27 €	6 172 000,00 €	4,08%
Chap 014- atténuation de produits	8 000,00 €	7 766,00 €	5 000,00 €	-37,50%
Chap 65- autres charges de gestion courante	1 768 206,95 €	1 765 586,37 €	1 699 083,00 €	-3,91%
Chap 66- charges financières	245 000,00 €	240 167,75 €	208 000,00 €	-15,10%
Chap 67- charges exceptionnelles	52 593,05 €	52 024,30 €	15 000,00 €	-71,48%
TOTAL DEPENSES REELLES	10 892 672,00 €	10 700 638,56 €	11 022 621,00 €	1,19%

Le chapitre 011 « charges à caractère général » représente 27 % des dépenses réelles de fonctionnement et s'élève à 2 923 538 € pour 2018.

Les principaux postes de dépenses sont :

- Les achats de prestations de service (C/6042) pour 700 030 € : il s'agit de tous les contrats passés pour la saison culturelle (99 200 €), la restauration scolaire (250 000 €), le recours à Atre services pour le remplacement de personnel absent (120 000 €), les diverses animations et interventions dans les écoles et les centres de loisirs.
- Les fluides : eau, assainissement, énergie et électricité pour 700 000 € (C/60611 et 60612). La Ville dispose d'un patrimoine important (plus de 40 bâtiments) à entretenir.
- Les autres fournitures non stockées (C/60628) pour 262 770 € comprennent tous les achats nécessaires au fonctionnement des services : fournitures pour le centre technique municipal et notamment pour les travaux d'investissement en régie, les fournitures pour la direction enfance éducation et jeunesse (Deej) pour toutes les animations et services rendus, mais aussi les services communication ou population.
- Les frais de maintenance (C/6156) pour 263 800 € : il s'agit de la maintenance de toutes les installations techniques des bâtiments communaux (ascenseurs, extincteurs, SSI...), de la maintenance informatique et des logiciels métiers.

Les recettes et les dépenses d'investissement :

La section d'investissement totalise 9 886 734,81 € en dépenses et en recettes, y compris les opérations d'ordre. Comme il en a été question au cours du débat d'orientation budgétaire, la priorité du budget 2018 est donnée aux investissements, en particulier ceux inscrits au plan pluriannuel.

Les dépenses d'équipement représentent plus de 88,42 % des dépenses d'investissement :

- 2 767 981,21 € de restes à réaliser de l'exercice précédent qui feront l'objet d'une liquidation en 2018,
- 5 974 326,64 € de crédits nouveaux pour la poursuite des grands chantiers inscrits au plan pluriannuel d'investissement.

	RAR 2017	Nouveaux crédits 2018	BP 2018
Plan pluriannuel d'investissement	2 645 290,40	4 990 996,64	7 636 287,04
<i>Réhabilitation façades + PIG + Fisac</i>	79 369,71	108 485,31	187 855,02
<i>Abords opérations ANRU</i>	28 080,54	213 500,00	241 580,54
<i>Requalification de la Plata</i>	1 263 127,93	25 000,00	1 288 127,93
<i>Aménagements RN7</i>	174 203,15	900 000,00	1 074 203,15
<i>Videoprotection</i>	0,00	100 000,00	100 000,00
<i>Ecole Radisson fin de l'opération</i>	10 944,00	0,00	10 944,00
<i>Réhabilitation du CML</i>	57 011,26	42 100,00	99 111,26
<i>Opération Théâtre et caveau</i>	807 275,50	3 111 431,33	3 918 706,83
<i>Abords de l'hôpital</i>	103 523,93	50 000,00	153 523,93
<i>Accessibilité</i>	112 968,48	270 480,00	383 448,48
<i>Maison de quartier Centre Ville</i>	8 785,90	170 000,00	178 785,90
<i>Acquisitions foncières auprès de l'EPORA</i>	0,00	0,00	0,00
BESOINS DES SERVICES	122 690,81	983 330,00	1 106 020,81
TOTAL	2 767 981,21	5 974 326,64	8 742 307,85

Le remboursement du capital de la dette s'élève à 799 500 €, soit 8,09 % du budget d'investissement.

Enfin, les autres dépenses d'investissement concernent la prise de participation à la Semcoda (150 000 €), les opérations d'ordre entre sections (TIR pour 88 000 €) et les dépenses imprévues.

Les recettes d'investissement se composent :

- de l'affectation du résultat de fonctionnement de 2017 (2 736 376,53 €),
- du virement de la section de fonctionnement de 2018 (1 810 468,45 €),
- des subventions d'investissement acquises, pour le financement des programmes d'équipement, auprès des partenaires de la Ville : l'Anru, la Région, le Département, la COR, l'État, pour un total de 3 208 667,13 € (voir répartition en page 6).

Pour mémoire, les grands chantiers sont subventionnés à hauteur de :

- Restructuration du théâtre et du caveau : 45 %
- Requalification de la RN 7 et des espaces publics du centre-ville : 60 %,
- Réhabilitation de l'école de la Plaine : 35 %,
- Abords de l'hôpital : 10,53 %
- Renouvellement urbain du quartier de la Plata : 51,05 %.

(voir répartition en page 7)

L'état de la dette :

Capital restant dû au 01/01/2018	Annuité de l'exercice		
	Capital	Charges d'intérêt	ICNE de l'exercice
9 729 016,02 €	799 219,72 €	207 667,65 €	33 472,04 €

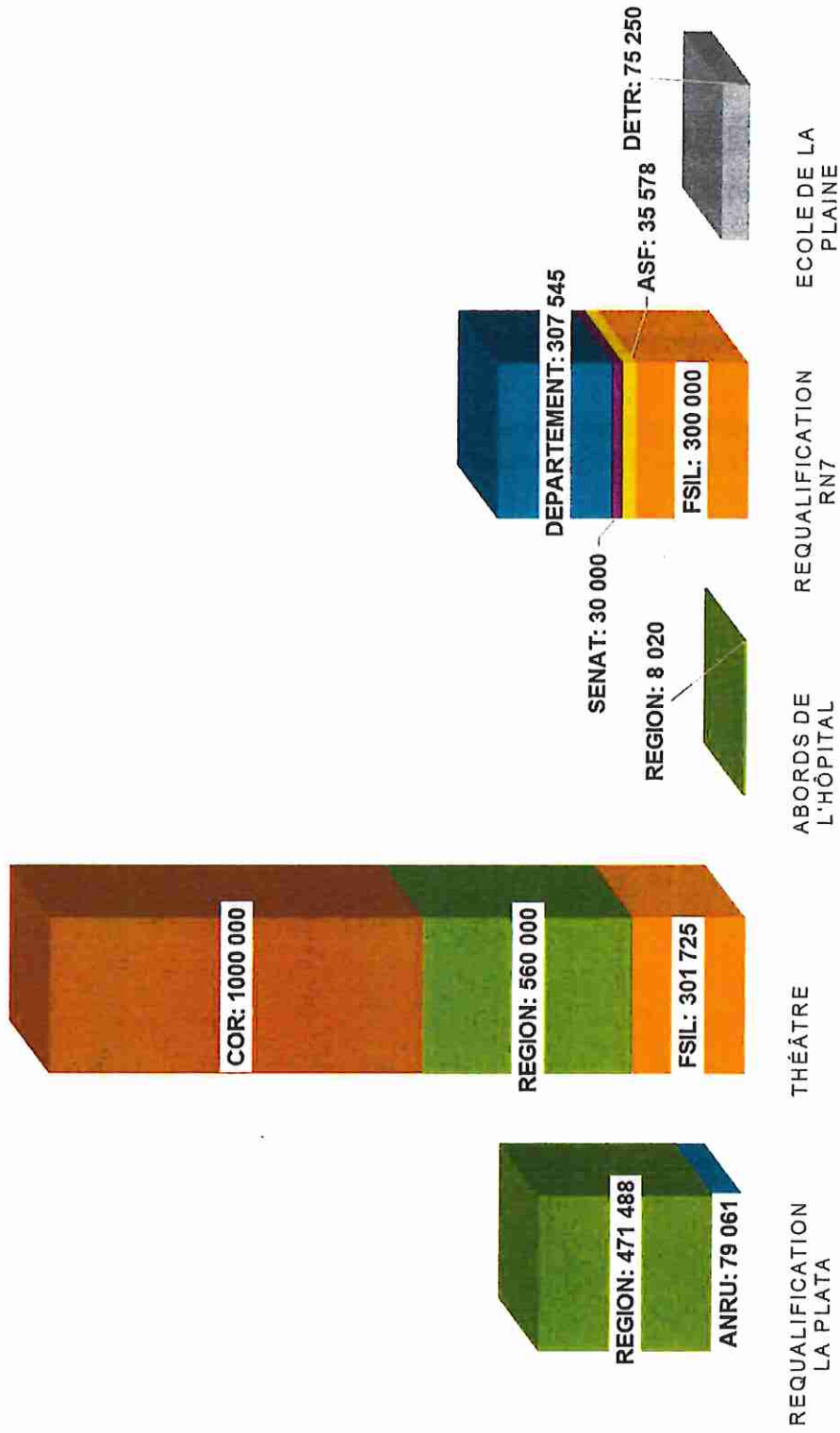
15 emprunts sont en cours pour le budget Ville.

Les effectifs au 1^{er} janvier 2018 :

Au 1^{er} janvier 2018, la Ville compte 158 emplois budgétaires ouverts dont 5 à temps non complet. Les effectifs représentent 127,82 ETP.

Le budget affecté aux ressources humaines s'élève à 6 172 000 € pour les raisons évoquées lors du débat d'orientation budgétaire (suppression des emplois aidés, évolution des cotisations patronales, avancements d'échelon et de grade...).

SUBVENTIONS ATTENDUES POUR 2018 *en euros*



SUBVENTIONS ACQUISES PAR PROGRAMME *en euros*

